

## SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 MAI 2011

À une séance régulière du conseil municipal tenue à la salle municipale le 3 mai 2011 à 19h30, à laquelle étaient présents MM. les conseillers André Desrochers, Guy Corriveau, Jacques Martial, Sylvain Gagnon, Jean-Claude Charpentier et sous la présidence de Madame Francine Bergeron Mairesse.

La secrétaire-trésorière par intérim est présente.

Absent : M. Denis Prescott

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la Mairesse déclare l'assemblée ouverte après vérification du quorum.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### ORDRE DU JOUR

- 152-05-2011 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Sylvain Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté après lecture faite.

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### PROCÈS-VERBAUX

- 153-05-2011 Sur une proposition de M. Guy Corriveau, appuyée par M. Sylvain Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2011 soit adopté tel que lu par les membres du conseil.

### **ADMINISTRATION**

#### PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2010

- 154-05-2011 Sur une proposition de M. André Desrochers appuyé par M. Guy Corriveau et résolu à l'unanimité des conseillers que les états financiers pour l'année 2010 soient acceptés par la municipalité de Mandeville tels que lus par les membres du conseil municipal et présentés par le vérificateur de la municipalité M. Paul Michaud de la firme Michaud Desroches, c.a.

#### FACTURE À PAYER DE MICHAUD DESROCHES INC.

- 155-05-2011 Sur une proposition de M. Jean-Claude Charpentier, appuyé par M. Sylvain Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville paie la facture de Michaud Desroches inc. au montant de \$10 589.34 taxes incluses représentant les honoraires professionnels pour la vérification de l'année financière 2010 et que par la même résolution, renouvelle son mandat pour la vérification de l'année 2011.

#### ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 AVRIL 2011

Mme Hélène Plourde, secrétaire-trésorière par intérim, dépose les états des revenus et des dépenses se terminant au 30 avril 2011.

ABROGATION DES RÉSOLUTIONS #119-04-2011 ET # 401-12-2010

156-05-2011 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyé par M. Sylvain Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville abroge à toute fin que de droit les résolutions #119-04-2011 pour l'électricité et #401-12-2010 pour la construction concernant la shed 31 sur le terrain de la Birchwood.

ACHAT DIVERS

157-05-2011 Sur une proposition de M. Jean-Claude Charpentier, appuyé par M. Sylvain Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville autorise l'achat des équipements et logiciels suivants :

| Qté | Détails                               | Prix unitaire | Total              |
|-----|---------------------------------------|---------------|--------------------|
| 2   | Ordinateur portable de marque Toshiba | 1 125.00 \$   | 2 250.00 \$        |
| 1   | Station d'accueil                     | 149.00 \$     | 149.00 \$          |
| 1   | Barre d'alimentation                  | 125.00 \$     | 125.00 \$          |
|     | Logiciels                             |               |                    |
|     | Windows 7                             | Inclus        |                    |
| 2   | Anti-virus                            | 30.00 \$      | 60.00 \$           |
| 3   | Installation et configuration         | 60.00 \$      | 180.00 \$          |
|     |                                       |               |                    |
| 2   | Bureau 30" x 60"                      | 239.99 \$     | 479.98 \$          |
|     |                                       |               |                    |
| 1   | Chaise de bureau                      | 379.99 \$     | 379.99 \$          |
|     |                                       |               |                    |
| 1   | Classeur vertical                     | 272.99 \$     | 272.99 \$          |
|     |                                       |               |                    |
| 1   | Classeur latéral                      | 347.99 \$     | 347.99 \$          |
|     |                                       |               |                    |
| 2   | Tiroir à clavier                      | 64.99 \$      | 129.98 \$          |
|     |                                       |               |                    |
|     | SOUS TOTAL                            |               | 4 374.93 \$        |
|     |                                       | T.P.S. 5%     | 218.75 \$          |
|     |                                       | T.V.Q. 8.5%   | 390.46 \$          |
|     |                                       | <b>TOTAL</b>  | <b>4 984.14 \$</b> |

EMBAUCHE DE MME THÉRÈSE ROY

158-05-2011 Sur une proposition de M. Jean-Claude Charpentier, appuyé par M. Guy Corriveau et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville procède à l'embauche de Mme Thérèse Roy (temps partiel) au poste de secrétaire au salaire de \$13.75 de l'heure plus tous les bénéfices marginaux après 3 mois. L'horaire de travail peut varier selon les besoins. La période de probation sera de six (6) mois. L'entrée en fonction se fera le 24 mai 2011 à 8h00.

CORRESPONDANCES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Au nom du premier ministre, Monsieur Jean Charest, j'accuse réception de la copie de la résolution numéro 117-04-2011 que vous lui faisiez parvenir le 5 avril dernier concernant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.

#### DEMANDE D'ACCÈS À L'ÉDIFICE BIRCHWOOD

Mon nom est Joab Beausoleil et le but de ma lettre est de demander à la municipalité de Mandeville l'accès à l'édifice que vous possédez située au 160 Saint-Charles Borromée afin d'organiser des jeux de combats. Les armes utilisées sont de types airsoft et les billes sont biodégradables. Nous nous engageons à respecter toutes les conditions que vous exigerez. Nos parties se dérouleraient durant une journée de week-end prévu d'avance. **La demande est à l'étude.**

#### AMÉNAGEMENT DU PARC SITUÉ AU 204 RUE DESJARDINS

M. Girard, citoyen du Lac Long offre de produire un plan d'aménagement gratuitement concernant le parc situé au 204 rue Desjardins. Nous mettrons

M. Girard en contact avec Mme Marie-Julie Asselin, agente de développement culturel de la MRC de d'Autray.

#### REQUÊTE DE LA COMPAGNIE H. ARSENAULT ET FILS INC.

- 159-05-2011 Il est proposé par M. André Desrochers, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville accepte la requête de la compagnie H. Arsenault et fils inc. relative au nivellement des chemins, donc la municipalité paiera un montant de \$75.00 l'heure.

#### AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE - ANNÉE FINANCIÈRE 2011-2012 - INVITATION À DEVENIR MEMBRE

- 160-05-2011 Sur une proposition de M. Guy Corriveau, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville désigne M. Denis Prescott comme représentant de la municipalité et paiera la cotisation annuelle qui est de \$100.00 afin d'adhérer à l'agence de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière dans le but d'encourager le développement et pour la réalisation de ses différents mandats.

#### ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE MANDEVILLE INC.- DEMANDE DE FINANCEMENT

- 161-05-2011 Il est proposé par M. Jacques Martial, appuyé par M. André Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville accepte de fournir l'aide financière pour un montant de \$1 000.00 afin d'ensemencer les lacs du territoire de Mandeville.

#### FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER - DEMANDE DE FINANCEMENT

- 162-05-2011 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyé par M. Jacques Martial et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville soutienne la campagne annuelle de la fondation québécoise du cancer en effectuant un don au montant de \$ 100.00.

#### ÉCOLE YOVILLE – DEMANDE DE COMMANDITE

- 163-05-2011 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville prête gratuitement à l'école Youville la Salle municipale le mercredi, 25 mai pour l'organisation d'un « Spectacle de talents » préparé par les élèves de l'école.

## **RÉGLEMENTATION**

### AVIS DE MOTION

Monsieur Sylvain Gagnon, conseiller, dépose un avis de motion à l'effet qu'il y aura présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement décrétant un emprunt de \$500 000.00 pour l'exécution de travaux d'asphaltage sur le territoire de la municipalité de Mandeville.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### FIRME D'INGÉNIEUR DESSEAU - DEMANDE DE SOUMISSION

- 164-05-2011 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville demande une soumission à la firme d'ingénieur Dessau afin de produire les plans et devis pour la shed 31 située au 160 Saint-Charles Borromée.

## **VOIRIE ET TRANSPORT**

### EMBAUCHE DE MONSIEUR CLAUDE ROY

- 165-05-2011 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyé par M. Sylvain Gagnon il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville procède à l'embauche de Monsieur Claude Roy au poste de journalier saisonnier au salaire de \$14.91/l'heure selon la convention de la municipalité de Mandeville et à la discrétion du directeur des travaux publics pour une période n'excédent pas 30 semaines.

### EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ SUBVENTIONNÉ

- 166-05-2011 Sur une proposition de M. Jean-Claude Charpentier, appuyé par M. Jacques Martial et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville procède à l'embauche de Monsieur Richard St-Jean pour une période de 30 semaines au salaire de \$13.90/l'heure. Ce poste est admissible à une subvention salariale d'emploi Québec.

### MINISTÈRE DES TRANSPORTS- PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL) - SUBVENTION

Le ministère des transports accorde une subvention de \$189 370.00 à la municipalité de Mandeville pour l'année 2011, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

### MONSIEUR FRANÇOIS BERGERON-OFFRE DE SERVICE POUR FAUCHAGE DES BORDURES DE ROUTE

- 167-05-2011 Sur une proposition de M. Jean-Claude Charpentier, appuyé par M. Jacques Martial et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville accepte l'offre de M. François Bergeron pour effectuer le fauchage des bordures de route au tarif de 50\$/heure (même tarif que 2010).

## **AQUEDUC ET HYGIÈNE DU MILIEU**

## URBANISME ET MISE EN VALEUR

### 168-05-2011 TOUR DE COMMUNICATION

ATTENDU que Barrett Xplore a transmis une demande visant l'autorisation d'utiliser le lot # 4122932 du Cadastre du Québec à des fins autres que l'agriculture;

ATTENDU que l'usage est conforme à la réglementation de zonage de la Municipalité;

ATTENDU que, en vertu de l'article 58.2 de la LPTAQ, la municipalité doit formuler une recommandation à l'égard de cette demande;

ATTENDU que l'accès à des services d'accès à l'Internet est devenu très utile tant pour les producteurs agricoles que pour la population en général;

ATTENDU que en regard des dix critères mentionnés à l'article 62 de la LPTAQ, le potentiel agricole du lot concerné et des lots avoisinants ne sera pas affecté;

ATTENDU que l'autorisation par la Commission de l'autorisation peut même avoir un effet favorable au développement des entreprises agricoles du secteur concerné;

ATTENDU que la demande n'occasionne pas de contrainte additionnelle en regard des lois et règlements en matière environnementale;

ATTENDU que l'homogénéité des exploitations agricoles en place ne sera pas affectée;

ATTENDU que la demande ne comporte pas d'effet négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources en eau et en sol;

ATTENDU qu'il n'y a pas de règlement de contrôle intérimaire adopté par la MRC de D'Autray qui concerne ce type d'usage;

ATTENDU qu'une autre tour de communication est déjà en place et que l'accès à la nouvelle tour se fera par le chemin existant et autorisé par la Commission;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Jean-Claude Charpentier

Appuyé par Monsieur Sylvain Gagnon

Et résolu ce qui suit :

1. Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;
2. Le conseil municipal, sur recommandation de l'inspecteur en urbanisme et en environnement, confirme que l'usage visé par la demande est conforme au règlement de zonage;
3. Le conseil municipal appui la demande et recommande à la Commission de l'autoriser.

CCU - DOSSIER PIIA - DEMANDE DE MONSIEUR JULES BOURQUE

169-05-2011 Attendu que la municipalité s'est dotée du règlement #346-2008 sur les plans d'implantations et d'intégrations architecturales visant la protection des rives et du littoral;

Attendu que en vertu de l'article 3.1 du dit règlement que tout ouvrage demande un permis;

Attendu que M. Jules Bourque demeurant au 57, 28<sup>ième</sup> avenue veut faire l'installation d'un quai amovible;

Attendu que le comité du conseil d'urbanisme recommande au conseil de l'accepter;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Guy Corriveau

Appuyé par Monsieur Jean-Claude Charpentier

Et résolu ce qui suit :

Que la municipalité de Mandeville accepte la demande de M. Jules Bourque qui consiste en l'installation d'un quai amovible de 4 pieds X 8 pieds et une plate forme de 4 pieds X 8 pieds avec deux poteaux de bois de 8 pieds pour relever le quai dans l'accès de la bande de protection riveraine. L'exécutant des travaux doit fournir une fiche technique concernant le bois afin de prouver qu'il n'est pas polluant.

**LOISIRS ET CULTURE**

EMBAUCHE D'UNE COORDONATRICE/ANIMATRICE EN LOISIRS

170-05-2011 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyé par M. André Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale par intérim, Mme Hélène Plourde à procéder à l'embauche d'une coordonatrice/monitrice en loisirs pour la période du 6 juin 2011 au 19 août 2011 au salaire de \$10.65/l'heure à raison de 32.5 heures par semaine. Le salaire sera défrayé par la subvention de Québec en forme et les frais d'inscription du camp de jour.

MUNICIPALITÉ DE ST-DIDACE - DEMANDE DE COMMANDITE

171-05-2011 Sur une proposition de M. Sylvain Gagnon, appuyé par M. Jacques Martial et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville loue la salle municipale à la municipalité de St-Didace au montant de \$25.00 concernant le rallye qui aura lieu le 27 août 2011.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE

172-05-2011 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyé par M. Guy Corriveau et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville autorise M. Jean-Claude Charpentier à assister à la soirée de la grande tablée 2011 en date du 31 mai 2011 et que les frais d'inscription de \$140.00 soient payés par la municipalité.

CONTRAT POUR LE SON À LA FÊTE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

173-05-2011 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyé par M. Sylvain Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville accepte le contrat de Monsieur Frédéric Houle concernant le

son pour la St-Jean-Baptiste au montant de \$1 200.00 qui se déroulera le samedi 25 juin 2011.

#### DEMANDE DE LA LIGUE DE BALLE LES SCHNOCKS DE MANDEVILLE

- 174-05-2011 Il est proposé par M. Jacques Martial, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville réserve le terrain de balle pour les joutes de base-ball qui auront lieu tous les mardis soir du 3 mai au 30 août 2011 ainsi que les fins de semaine du 6, 7, 8 août et du 20, 21 août 2011 pour ses activités annuelles. En plus, la municipalité de Mandeville achètera cinq (5) douzaines de balles, huit (8) poches de chaux et un coussin pour le deuxième but. La municipalité prêtera la Salle municipale gratuitement au Schnock pour leur party annuel de fin de saison.

#### HOCKEY MINEUR ST-GABRIEL - DEMANDE DE CONTRIBUTION

- 175-05-2011 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyé par M. Jacques Martial et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville paye à Hockey mineur St-Gabriel 35% du coût d'inscription (14 enfants de Mandeville sont inscrit) pour la saison 2010-2011 au montant de \$2 562.70.

#### LOISIRS MANDEVILLE

- 176-05-2011 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville autorise Mme Isabelle Beaudoin, technicienne en loisirs à adhérer à l'Unité Régionale des Loisirs et Sports (URLS) (sans frais), l'Avis sur l'Éthique, Sport et Loisirs (sans frais) l'Association Québécoise des Loisirs (AQLM) (frais de \$251.00 + 0,01128\$ par habitant) et que les frais d'inscriptions soient payés par la municipalité de Mandeville.

#### ADHÉSION À CULTURE LANAUDIÈRE

- 177-05-2011 Sur une proposition de M. Sylvain Gagnon, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville renouvelle son adhésion à Culture Lanaudière au montant de \$200.00 pour l'année 2011.

#### **VARIA**

#### LUMIBEC -ACHAT D'ENSEIGNE LUMINEUSE

- 178-05-2011 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyé par M. Guy Corriveau et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville achète une enseigne lumineuse (9 pieds de long par 1 pied de haut) de la compagnie Lumibec au montant de \$5000.00 plus les taxes, installation incluse.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **COMPTES À PAYER**

#### COMPTES À PAYER

- 179-05-2011 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier, que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes payés et à payer du mois de avril 2011 tels que lus, les chèques du numéro 8163 au numéro 8224 inclusivement représentent

les comptes payés, les chèques du numéro 8225 au numéro 8263 inclusivement représentant les comptes à payer et qui inclut la liste des déboursés incompressibles, les salaires et les dépenses approuvées par résolution du conseil d'avril 2011 pour un montant total de \$370 086.37. La secrétaire certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer ces factures.

---

Hélène Plourde  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

##### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

180-05-2011 Sur une proposition de M. Sylvain Gagnon, appuyé par M. André Desrochers, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20heures 10 minutes.

\*\*\*\*\*

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #155-05,157-05,158-05,159-05,160-05,161-05,162-05,165-05,166-05,167-05,170-05,171-05,172-05,173-05,174-05,175-05,176-05,177-05,178-05,179-05.

---

Francine Bergeron  
Mairesse

---

Hélène Plourde  
Directrice générale et  
Secrétaire-Trésorière

#### **MÉDITATION**